



**ASSEMBLEE PLENIERE**  
**4 avril 2019**  
**DELIBERATION n° 005-2019-04.04**

**PRESENT-ES :**

Fabienne KELLER, Patrick BRAOUEZEC,  
Marc GOUA, Rodolphe THOMAS, Karine TRAVAL-MICHELET, Nicolas SAMSOEN,  
Vincent BAHOLET, Clotilde BREAUD, Pascal BRENOT, Sabrina DRLJEVIC-PIERRE, Khalid IDA-ALI, Eric MALENFER, Claude SICART, Denis SOUILLARD, Martine WADIER,  
Marianne BLAYAU, Anne CHARPY, Chantal DARDELET, Laurent GIRAUD, Christophe PARIS, Daniel LENOIR, Laetitia NONONE, Christophe ROBERT, Guillaume VILLEMOT,  
Pierre-Pascal ANTONINI, Rachid BOUSSAD, Patrick CHEVALLIER, Fabienne FERTE, Ibrahima MMADI, Hoda NAGY, Leyticia OSSIBI, Séverine WALQUAN, Hakim YAZIDI.

**EXCUSE-ES :**

Karima BENARAB, Sylvie CHARRIERE, Hélène GEOFFROY, Gilles LEPROUST, Frédéric LETURQUE,  
Marie ADELIN-PEIX, Thierry ASSELIN, Mathilde CHABOCHE, Matthieu CORNIETI, Florence EMANUELLI, Maïté ERRECART,  
Moussa CAMARA, Samira DJOUADI, Mémona HINTERMANN-AFFEJEE, Sarah OURAHMOUNE,  
Roger VICOT,  
Nadir ADRAR, Irma CORONADO-GOUPIL, Assanatou COULIBALY, Ilham GREFI, Djamila HADDOU,  
Ahmed IMZIL, Rachid KHADDOUCHI,

**ABSENT-ES :**

Soraya AMMOUCHE-MILHET, Dominique ESTROSI-SASSONE, Geneviève LEVY, Franck MONTAUGE,  
Pierre-Alain RAPHAN, Gisèle ROSSAT-MIGNOT, Christine BRUNETEAU, Saïd HAMMOUCHE.

Considérant le décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de ville,

Vu la démission du Bureau de **Nadir ADRAR**, membre du Collège Habitant, pour des raisons de disponibilités professionnelles,

Vu le déroulé de l'élection interne au Collège Habitants organisé par le secrétariat général du CNV du 30 mars au 1 avril par voie électronique :

- appel à candidatures masculines dans le collège
- réception des candidatures <sup>1</sup>
- envoi des candidatures à tout le collège
- vote secret par mail adressé au secrétariat général du CNV
- envoi des résultats du scrutin<sup>2</sup>
- après consultation des Vice-présidents : tirage au sort<sup>3</sup> entre les candidats ex aequo par les agents du secrétariat du CNV.

A l'issue, le membre du CNV appelé à remplacer Nadir Adrar au Bureau du CNV est **Rachid BOUSSAD**.

En conséquence, le CNV

**Adopte, à l'unanimité, la composition du Bureau du Conseil national des Villes suivante :**

### **BUREAU DU CNV**

#### *1° Collège Elus*

- M. BRAOUEZEC (Patrick), président de Plaine-Commune ; Vice-président du CNV
- Mme KELLER (Fabienne), conseillère municipale de Strasbourg, conseillère eurométropolitaine de Strasbourg ; sénatrice du Bas-Rhin ; Vice-présidente du CNV

Remplaçante :

- Mme BENARAB (Karima), adjointe au maire de Dunkerque ;

#### *2° Collège Acteurs économiques et sociaux*

- Mme ERRECART (Maïté), représentant l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) ;
- M. SICART (Claude), représentant l'association LePôle S ;

Remplaçant:

- Mme WADIER (Martine), représentant la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

#### *3° Collège des personnalités qualifiées :*

- Mme NONONE (Laetitia), présidente de l'Association Zonzon 93 ;
- M. PARIS (Christophe), directeur général de l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) ;

Remplaçant:

- M. GIRAUD (Laurent), directeur de l'Association France Médiation

---

<sup>1</sup> 3 candidats : Pierre-Pascal Antonini ; Rachid Boussad ; Rachid Khaddouchi.

<sup>2</sup> Sur 16 inscrits, 14 suffrages exprimés ; Pierre-Pascal Antonini : 4 voix ; Rachid Boussad 5 voix ; Rachid Khaddouchi : 5 voix.

<sup>3</sup> A l'issue d'un tirage au sort : Rachid Boussad.

*4° Collège habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville :*

- M . BOUSSAD (Rachid), résidant à Roubaix (Nord)
- Mme FERTE (Fabienne), résidant à Sainte-Foy La Grande (Gironde) ;

Remplaçante:

- Mme OSSIBI (Letycia) - résidant à Rouen (Seine-Maritime) ;

**Considérant le vote du règlement intérieur de l'instance (délibération 001 - 2019-28.01) et pour un fonctionnement optimal, les membres remplaçants sont systématiquement invités et associés à toutes les réunions du Bureau.**

**Conformément au décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville, les membres du Bureau du CNV sont membres du comité d'orientation de l'Observatoire de la politique de la ville (ONPV).**